

## Texte paru dans le journal de Pro Natura Vaud La Nature vaudoise N° 131 de juillet 2010

---

### **Eoliennes dans le canton de Vaud La situation est préoccupante**

#### **Une menace sans précédent sur les paysages vaudois**

Pro Natura Vaud s'est adressée dernièrement pour la 4<sup>e</sup> fois au Conseil d'Etat vaudois pour lui demander de fixer des règles en matière d'énergie éolienne et de mesures d'économie d'énergie, les trois demandes précédentes étant restées sans réponse.

#### **Les paysages ne sont pas renouvelables**

Nos préoccupations les plus vives demeurent quant aux impacts potentiels que pourraient produire sur la nature et le paysage les trop nombreux projets de constructions de parcs éoliens sur le territoire cantonal, avec une extrême concentration sur les crêtes du Jura. S'y ajoute depuis peu l'émergence de projets de nouvelles centrales hydroélectriques dont le fonctionnement serait assuré par le prélèvement des eaux de cours d'eau. Divers projets de centrales solaires hors zones à bâtir sont tout aussi préoccupants, sur les hauts pâturages de la région des Diablerets notamment.

#### **Des politiques publiques inadaptées**

Les projets foisonnent et les annonces reprises par les médias, même si elles sont souvent peu crédibles, créent l'inquiétude dans la population. La menace sur le paysage n'a jamais été aussi forte. Il est absolument nécessaire d'associer tous les groupes d'intérêt et de tenir compte des préoccupations des associations et des habitants des régions concernées. L'approche strictement administrative, qui prévaut actuellement, n'est pas adaptée au contexte. Il faut déployer des outils d'aménagement du territoire correspondant à l'ampleur de cette problématique.

#### **Des impacts énormes**

Plusieurs promoteurs ont présenté leurs projets à Pro Natura Vaud. Nous avons ainsi pu prendre la mesure du renforcement constant de la dynamique du développement d'installations de production d'énergies renouvelables due aux possibilités de rachat à prix coûtant de l'électricité qui sera produite. Les turbines éoliennes sont de plus en plus hautes et les besoins en routes d'accès toujours plus importants.

#### **Chacun pour soi**

Certains promoteurs disposent de tels moyens financiers pour promouvoir leurs projets que les montants des indemnisations offertes à des propriétaires ou à des communes défient toute logique planificatrice. Bien que chaque concepteur de parc éolien évalue les impacts de son projet, il ne tient pas compte de ce qui se conçoit à quelques kilomètres.

Les impacts, sur le paysage de la chaîne du Jura notamment, dépassent largement la dimension du périmètre d'un projet. Il est désormais nécessaire de coordonner et de planifier ce développement à une plus large échelle. Tous les projets ne pourront pas être réalisés. Il faut fixer des limites pour ne pas transformer nos campagnes et montagnes en zones industrielles.

### **Les demandes de Pro Natura Vaud**

Pro Natura Vaud demande au Gouvernement vaudois de:

- faire participer tous les groupes d'intérêt concernés;
- garantir la protection des paysages vaudois et de leurs biodiversités;
- définir clairement et précisément les charges que peuvent supporter le paysage et la nature pour accueillir des installations de production d'énergies renouvelables;
- désigner précisément d'une part les lieux destinés à l'implantation de parcs éoliens, de centrales hydroélectriques et solaires, et d'autre part les secteurs qui doivent être préservés.

### **Il faut éviter le saucissonnage**

Une transparence exemplaire est indispensable dans ce domaine, surtout de la part de sociétés largement en mains publiques. Le flou qui règne actuellement en matière d'éoliennes risque de déboucher sur des conflits importants et dommageables pour toutes les parties. Pro Natura Vaud s'opposera à tout projet tant qu'il ne sera pas possible d'avoir une vision d'ensemble du développement des installations, à l'échelle du canton, voire au niveau supra cantonal. En effet, les impacts sur le paysage et la nature risquent d'être si importants qu'il est absolument nécessaire de définir une approche à une large échelle. D'ailleurs, en matière d'éoliennes, la Confédération le recommande.

### **Un défi sans précédent**

Il est donc vital d'établir un contexte démocratique de large consultation qui puisse être plus favorable au développement des énergies renouvelables. Ce défi n'a pas de précédent, de même que les forces à mettre en œuvre pour le gagner. Une démarche participative doit être lancée au plus vite avec les associations de protection de la nature.

### **Un moratoire sur les éoliennes s'impose**

Entretiens, Pro Natura Vaud propose qu'un moratoire soit décrété sur les projets de parcs éoliens de manière à élargir la réflexion à plus grande échelle. Une telle mesure nous paraît inévitable car il serait contre-productif que des procédures d'enquêtes publiques soient ouvertes et que les projets soient refusés pour cause de manque de vision globale.

*Michel Bongard*

*Secrétaire de Pro Natura Vaud*

021 963 19 55